

GRAND PRIX DE TOURS-ARDREE

5 et 6 septembre 2026

TOURS ARDREE

Golf de Tours Ardree

37360 Saint Antoine du Rocher

02 47 56 77 38 - Mail : tours.ardree@bluegreen.fr

Site internet : www.bluegreen.fr et www.ASGCTA.COM

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 14,4

Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 11,4

Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
120	27	12

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2026 (Cahier des charges des Grands Prix).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **24 août 2026**

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le 1^{er} jour : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du vademecum 2026

Le 2^e jour : selon le classement inversé du premier jour.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Les inscriptions seront ouvertes à **partir du 25 juillet 2026 et jusqu'au 22 août 2026 à 23 heures.**

Inscription et règlement en ligne sur le site de l'Association Sportive : www.asgcta.com

Ou directement sur le site helloasso

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) :

- 90 Euros
- 60 Euros pour abonnés UGOLF « FRANCE » ou « Régional Ouest », ou pour les jeunes nés entre 2001 et 2007
- 50 Euros pour les jeunes nés après le 01/01/2009
- 40 Euros pour les membres AS de Tours Ardrée

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **1er septembre 2026** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le **vendredi 4 septembre 2026**, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Classement en brut uniquement.

Dotation financière : 2000€ à répartir selon les quotas d'inscription

Trophée aux premiers des classements Hommes et Dames.

Autres Prix : 2^{ème} Brut Dames ; 2^{ème} Brut Hommes

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel